

## **Le rôle de l'information comptable dans les universités : Une clé pour la gestion efficace des ressources**

### **The role of accounting information in universities: A key to effective resource management**

**EL KAFSSAOUI Achraf**

Doctorant

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Ibn Tofail - Maroc

Laboratoire de recherche en sciences de gestion des organisations

**EL MASTOUR Rachid**

Doctorant

Faculté de l'Economie et de Gestion de Kenitra

Université Ibn Tofail - Maroc

**EL KEBDANI Hatim**

Doctorant

Faculté de l'Economie et de Gestion de Kenitra

Université Ibn Tofail - Maroc

**TOUAB Omar**

Enseignant chercheur

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Ibn Tofail-Maroc

Laboratoire de recherche en sciences de gestion des organisations

**Date de soumission** : 23/12/2023

**Date d'acceptation** : 15/02/2024

**Pour citer cet article** :

EL KAFSSAOUI.A.& al (2024) « Le rôle de l'information comptable dans les universités : Une clé pour la gestion efficace des ressources », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 2 » pp : 519 – 540.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

La gestion comptable dans les universités est essentielle pour assurer transparence financière et efficacité opérationnelle. Dans cet article, nous explorons l'évolution des méthodes comptables au sein des institutions académiques, en mettant en lumière l'importance croissante des nouvelles approches telles que les ERP (Enterprise Resource Planning) et la dématérialisation des processus. Les ERP offrent une gestion intégrée des ressources, simplifiant les opérations financières et accélérant le traitement des transactions. Ils automatisent également le transfert des données vers les états financiers, facilitant ainsi le reporting financier. Parallèlement, la dématérialisation des processus permet la conversion des documents papier en versions électroniques, facilitant leur stockage et leur accessibilité. En combinant ces approches, les universités visent à améliorer leur gestion comptable, favorisant la coordination entre départements, automatisant les tâches récurrentes, réduisant les coûts administratifs et accélérant la génération de rapports financiers précis. Toutefois, l'adoption de ces systèmes requiert une transition progressive et une formation adéquate du personnel. Les ERP et la dématérialisation offrent aux universités des outils pour relever les défis du secteur de l'enseignement supérieur, renforçant ainsi leur position financière et leur capacité à atteindre leurs objectifs stratégiques dans un environnement en constante évolution.

**Mots clés :** Gestion comptable; Universités; ERP (Enterprise Resource Planning); Dématérialisation; Transparence.

## Abstract

Accounting management in universities is essential to ensure financial transparency and operational efficiency. In this article, we explore the evolution of accounting methods within academic institutions, highlighting the growing importance of new approaches such as Enterprise Resource Planning (ERP) and the dematerialisation of processes. ERP offers integrated resource management, simplifying financial operations and speeding up transaction processing. They also automate the transfer of data to financial statements, facilitating financial reporting. At the same time, the dematerialisation of processes enables paper documents to be converted into electronic versions, making them easier to store and access. By combining these approaches, universities aim to improve their accounting management, promoting coordination between departments, automating recurring tasks, reducing administrative costs and speeding up the generation of accurate financial reports. However, the adoption of these systems requires a gradual transition and appropriate staff training. ERP and dematerialisation offer universities the tools to meet the challenges of the higher education sector, strengthening their financial position and their ability to achieve their strategic objectives in an ever-changing environment.

**Keywords:** Accounting management; Universities; ERP (Enterprise Resource Planning); Dematerialisation; Transparency.

## INTRODUCTION

La gestion comptable dans le secteur universitaire représente un pilier fondamental pour assurer la transparence, la viabilité financière et la prise de décision éclairée au sein des établissements d'enseignement supérieur. De la saisie des transactions à la production des états financiers, ce processus complexe est essentiel pour suivre et évaluer les ressources financières des universités, ainsi que pour répondre aux exigences réglementaires et aux attentes des parties prenantes. Dans cette introduction, nous explorerons l'importance de la gestion comptable dans les universités, les défis uniques auxquels elles sont confrontées, ainsi que les stratégies et les technologies émergentes qui transforment la façon dont elles abordent la comptabilité et la gestion financière.

L'importance de la gestion comptable dans les universités réside dans sa capacité à assurer une allocation efficace des ressources et une traçabilité financière adéquate dans un contexte où les universités doivent jongler avec une diversité de sources de financement et des objectifs multiples. Cependant, ce processus est confronté à plusieurs défis, notamment la complexité de la gestion des ressources, l'évolution constante des exigences réglementaires et la nécessité de concilier les impératifs financiers avec les missions éducatives et de recherche des universités. Dans la première partie, nous examinerons l'importance de la gestion comptable dans les universités, en mettant en lumière son rôle crucial dans la gestion efficace des ressources financières et sa contribution à la transparence et à la responsabilité institutionnelles. Dans la deuxième partie, nous analyserons les défis spécifiques auxquels sont confrontées les universités en matière de gestion comptable, en mettant en évidence les complexités liées à la diversité des financements et aux exigences réglementaires changeantes. Enfin, dans la troisième partie, nous explorerons les stratégies et les technologies émergentes telles que les ERP et la dématérialisation des processus, qui offrent aux universités des solutions pour relever ces défis et améliorer leur gestion comptable dans un environnement en constante évolution.

### ❖ L'importance de la gestion comptable dans les universités

Les universités, en tant qu'institutions d'enseignement et de recherche, jouent un rôle prépondérant dans la société en formant les futurs leaders, en produisant des connaissances et en contribuant au développement économique et social. Pour remplir leur mission avec succès, les universités doivent disposer de ressources financières adéquates et d'une gestion comptable efficace pour allouer ces ressources de manière stratégique. La gestion comptable permet aux universités de suivre leurs revenus et leurs dépenses, de gérer leurs actifs et leurs passifs, et de rendre compte de leur performance financière aux différentes parties prenantes, y compris les

étudiants, le corps professoral, les bailleurs de fonds, et les organismes de réglementation (Maghni 2018).

### ❖ Les défis de la gestion comptable dans les universités

Cependant, la gestion comptable dans les universités est confrontée à plusieurs défis uniques qui nécessitent une approche adaptée. Tout d'abord, les universités sont des organisations complexes avec une multitude de sources de financement, y compris les frais de scolarité, les subventions gouvernementales, les dons philanthropiques et les revenus commerciaux. Cette diversité de financements nécessite une gestion comptable sophistiquée pour assurer une allocation efficace des ressources et une traçabilité financière adéquate (G. Altbach 2007). De plus, les universités doivent naviguer dans un environnement réglementaire complexe, avec des exigences en matière de rapports financiers et de conformité qui évoluent constamment. Enfin, la nature même des universités, en tant qu'institutions à but non lucratif avec des objectifs multiples, peut rendre la gestion comptable plus complexe, car elles doivent équilibrer les impératifs financiers avec leurs missions éducatives et de recherche.

Dans le paysage académique contemporain, les universités occupent une place centrale en tant qu'institutions d'enseignement supérieur, de recherche et de service à la société. Leur mission diversifiée englobe la formation de la prochaine génération de leaders, la découverte de nouvelles connaissances et la contribution au développement socio-économique (Hoerner 2020). Cependant, derrière cette façade dynamique se cache une gestion complexe et exigeante des ressources, où la transparence, la responsabilité et la planification stratégique sont de rigueur.

Au cœur de cette gestion réside un élément souvent sous-estimé mais pourtant indispensable : l'information comptable. Bien plus qu'un simple système de tenue de livres, l'information comptable constitue le fondement sur lequel les universités peuvent construire leur stratégie financière, évaluer leur performance et répondre aux attentes de leurs multiples parties prenantes.

Dans cet article, nous nous penchons sur l'importance capitale de l'information comptable dans le contexte universitaire. Nous explorerons ses différentes dimensions, de la collecte et du traitement des données financières à la fourniture de rapports transparents et pertinents, en passant par son rôle crucial dans la planification stratégique et la prise de décision. En examinant comment les universités utilisent l'information comptable pour gérer efficacement leurs ressources, nous mettrons en lumière son impact profond sur la gouvernance

institutionnelle, la viabilité financière et la réalisation des missions académiques(Mignerat 2023).

Au-delà de ses aspects opérationnels, l'information comptable soulève également des questions plus larges sur le rôle et la responsabilité des universités dans la société. En fournissant une transparence financière et en rendant compte de leur utilisation des fonds publics et privés, les universités renforcent la confiance du public et des parties prenantes dans leur contribution à l'avancement du savoir et au bien-être collectif. Ainsi, l'information comptable ne se limite pas à un simple outil de gestion, mais revêt une dimension éthique et sociale essentielle dans le paysage universitaire contemporain(Giauque and Emery 2008).

Dans les sections suivantes de cet article, nous explorerons en détail les différentes facettes de l'information comptable dans les universités, en examinant ses implications pratiques, ses défis et ses opportunités. Enfin, nous concluons en soulignant l'importance cruciale de l'information comptable pour une gestion efficace des ressources dans les universités et en proposant des pistes de réflexion pour son amélioration continue dans un contexte en constante évolution.

## **1. Revue de littérature**

### **1.1.Cadre Juridique de la Gestion Budgétaire des Universités au Maroc : Textes Législatifs et Dispositifs Réglementaires**

Le cadre juridique régissant la gestion budgétaire des universités au Maroc est solidement établi par plusieurs textes législatifs et réglementaires. La loi n° 01.00 de 2000, portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur, énonce les principes généraux qui gouvernent le fonctionnement des institutions universitaires. En parallèle, la loi n° 69-00 de 2003 assure un contrôle financier rigoureux de l'État sur ces établissements, garantissant ainsi la transparence et la légalité des dépenses publiques. Le décret royal 330-66 de 1967 établit un cadre comptable global applicable aux universités, tandis que l'arrêté ministériel n° 2-2471 de 2005 détaille les normes financières et comptables spécifiques à ces institutions. De plus, la décision n°2-2128 de 2005 fixe les seuils de dépenses nécessitant une approbation préalable du contrôleur d'État, renforçant ainsi les mécanismes de contrôle budgétaire. En somme, chaque année, les universités élaborent leur budget en stricte conformité avec ces dispositions légales, assurant ainsi une gestion budgétaire responsable, transparente et conforme aux normes en vigueur.

- La loi n° 01.00, promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 19 mai 2000, constitue le socle législatif de l'enseignement supérieur au Maroc. Elle établit les bases de l'autonomie universitaire et fixe les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière des universités. Cette loi vise à assurer une gouvernance efficace et

transparente des établissements d'enseignement supérieur, en garantissant notamment la participation des différentes parties prenantes à la prise de décision et en définissant les mécanismes de contrôle et d'évaluation de leur gestion(Drouiche 2023).

- La loi n° 69-00, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 11 novembre 2003, quant à elle, régit le contrôle financier de l'État sur les entreprises publiques et autres organismes, y compris les universités. Cette loi vise à garantir la bonne utilisation des fonds publics et à prévenir les abus et les détournements de fonds. Elle établit les règles et les procédures à suivre en matière de gestion budgétaire et financière, ainsi que les sanctions en cas de non-respect de ces règles(Nonki Tadida 2023).
- Le décret royal 330-66 du 21 avril 1967, portant règlement de la comptabilité publique, constitue également un élément essentiel du cadre juridique de la gestion budgétaire des universités. Ce décret énonce les principes et les règles comptables générales applicables à toutes les entités publiques, y compris les universités. Il fixe les modalités de présentation des comptes, de tenue des écritures comptables et de contrôle interne, contribuant ainsi à garantir l'intégrité et la fiabilité des informations financières produites par les universités(Ibouazzaouine 2019).

Par ailleurs, l'arrêté du ministre des finances n° 2-2471 du 17 mai 2005, portant organisation financière et comptable des universités, et la décision n°2-2128 du 6 mai 2005, fixant le seuil des dépenses soumises par les universités au visa préalable du contrôleur d'État, viennent compléter ce cadre juridique en précisant les modalités d'application des principes énoncés dans les lois et décrets précédemment mentionnés. Ces textes détaillent les procédures à suivre en matière de gestion budgétaire, de passation des marchés publics, de comptabilité et de contrôle financier, afin d'assurer une gestion rigoureuse et transparente des ressources des universités(Fouad, ASRAOUI et al. 2020).

Enfin, le budget de l'année, élaboré chaque année par les universités, constitue l'outil principal de mise en œuvre de ce cadre juridique. Ce budget, soumis à l'approbation des instances compétentes, reflète les choix stratégiques et les priorités de développement des universités, tout en garantissant le respect des règles et des procédures fixées par la loi. Il constitue également un outil de transparence et de reddition de comptes vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes, en permettant notamment de suivre et d'évaluer l'utilisation des ressources financières allouées aux universités et l'atteinte des objectifs fixés, ainsi le cadre juridique de la gestion budgétaire des universités au Maroc repose sur un ensemble cohérent de lois, décrets

et arrêtés visant à garantir une gestion transparente, responsable et efficace des ressources publiques allouées à l'enseignement supérieur. Ces textes fixent les principes, les règles et les procédures à suivre en matière de gestion budgétaire, de passation des marchés publics, de comptabilité et de contrôle financier, contribuant ainsi à assurer l'intégrité, la fiabilité et la légalité des opérations financières des universités (Idrissi Chouahdi 2019).

## **2. La comptabilité budgétaire et la comptabilité générale**

Au sein des universités, la comptabilité générale et la comptabilité budgétaire sont deux systèmes comptables complémentaires qui jouent des rôles distincts mais interconnectés dans la gestion financière globale de l'institution.

### **2.1. Comptabilité Générale**

La comptabilité générale est le système comptable principal utilisé pour enregistrer, classer et résumer toutes les transactions financières de l'université. Elle suit le Plan Comptable Général (PCG) et permet de produire les états financiers annuels, tels que le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Ce système fournit une vue d'ensemble de la situation financière de l'université à un moment donné et permet de suivre l'évolution de ses activités sur une période donnée.

### **2.2. Comptabilité Budgétaire**

La comptabilité budgétaire est axée sur la planification, le suivi et le contrôle des budgets de l'université. Elle consiste à élaborer des budgets prévisionnels basés sur les objectifs et les priorités de l'institution, à suivre l'exécution de ces budgets tout au long de l'exercice financier et à comparer les résultats réels aux prévisions budgétaires. La comptabilité budgétaire permet aux gestionnaires de contrôler les dépenses, d'identifier les écarts par rapport aux objectifs fixés et de prendre des mesures correctives si nécessaire.

### **Comment ces deux systèmes sont-ils couplés au sein des universités ?**

- **Intégration des données :** Les données financières enregistrées dans le système de comptabilité générale sont souvent utilisées comme base pour élaborer les budgets dans le système de comptabilité budgétaire. Les informations sur les transactions passées et les performances financières antérieures aident à établir des prévisions réalistes et précises pour l'année à venir.
- **Suivi des écarts :** La comparaison entre les résultats réels enregistrés dans la comptabilité générale et les prévisions budgétaires établies dans la comptabilité budgétaire permet d'identifier les écarts et d'analyser les raisons sous-jacentes. Cela

permet aux gestionnaires de prendre des décisions éclairées pour ajuster les dépenses, allouer les ressources de manière plus efficace et atteindre les objectifs financiers fixés.

- **Rapports financiers intégrés** : Les rapports financiers générés par la comptabilité générale et la comptabilité budgétaire sont souvent intégrés pour fournir une vue d'ensemble cohérente de la performance financière de l'université. Cela permet aux parties prenantes internes et externes de comprendre non seulement les résultats financiers actuels, mais aussi la conformité par rapport aux objectifs budgétaires et les perspectives futures.

En résumé, la comptabilité générale et la comptabilité budgétaire sont deux outils essentiels pour la gestion financière des universités. Leur couplage permet une planification financière plus précise, un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire et une prise de décision informée pour atteindre les objectifs stratégiques de l'institution.

### 3. Les recettes des universités

#### 3.1. Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation constituent une part essentielle du financement des activités courantes de l'université. Elles comprennent diverses sources de revenus générées par les activités principales de l'institution. Voici un aperçu des différentes catégories de recettes d'exploitation :

- **Recettes propres d'exploitation de l'exercice** : Ces recettes proviennent des activités directement liées aux missions de l'université, telles que les frais de scolarité, les frais de formation continue, les droits d'inscription, les revenus des services de restauration ou d'hébergement, ainsi que les produits des ventes de biens et services.
- **Subventions d'exploitation reçues du budget général** : Il s'agit des subventions allouées par le budget général de l'État ou d'autres organismes gouvernementaux pour soutenir les activités opérationnelles de l'université. Ces subventions peuvent être destinées à couvrir les frais de fonctionnement courants, tels que les salaires du personnel, les dépenses administratives et les coûts liés aux infrastructures.
- **Excédent des recettes réalisées sur les paiements effectués au titre de l'exercice précédent - Exploitation** : Cet excédent représente la différence positive entre les recettes effectivement perçues et les paiements effectués au cours de l'exercice précédent, qui est réaffectée aux activités d'exploitation de l'année en cours.

- **Subventions d'exploitation non reçues des exercices antérieurs :** Ces subventions correspondent à des financements promis mais non encore reçus des exercices précédents. Elles peuvent provenir de diverses sources, telles que des partenaires institutionnels ou des bailleurs de fonds.

### 3.2. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont destinées à financer les projets d'investissement et les dépenses en capital de l'université. Elles contribuent à l'amélioration des infrastructures, à l'acquisition d'équipements et à d'autres initiatives visant à renforcer les capacités de l'institution. Voici les principales sources de recettes d'investissement :

- **Recettes propres d'investissement de l'exercice :** Ces recettes proviennent des activités génératrices de revenus liées aux investissements réalisés par l'université, telles que les loyers perçus sur les biens immobiliers, les revenus des activités commerciales ou des partenariats stratégiques.
- **Subvention d'investissement du budget général :** Il s'agit d'une subvention allouée spécifiquement pour financer des projets d'investissement de l'université. Ces fonds sont généralement destinés à des initiatives d'infrastructure ou à l'acquisition d'équipements coûteux.
- **Excédent des recettes d'exploitation affecté aux dépenses d'investissement :** Cet excédent représente la part des recettes d'exploitation de l'exercice précédent qui est réaffectée aux projets d'investissement de l'université, contribuant ainsi au financement de ces initiatives sans avoir recours à un financement externe.
- **Excédent des recettes réalisées sur les paiements effectués au titre de l'exercice précédent - Investissement :** Similaire à l'excédent d'exploitation, cet excédent représente la différence positive entre les recettes effectivement perçues et les paiements effectués au cours de l'exercice précédent, mais est spécifiquement affecté aux projets d'investissement.

## 4. Les dépenses des universités

**4.1. Dépenses d'exploitation :** Les dépenses d'exploitation représentent les coûts engagés par l'université pour soutenir ses activités courantes. Elles incluent diverses catégories de dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de l'institution. Voici un aperçu des principales dépenses d'exploitation :

- **Dépenses du personnel** : Ces dépenses englobent les salaires, les traitements, les avantages sociaux et autres rémunérations versés au personnel de l'université, y compris les enseignants, les chercheurs, le personnel administratif et technique, ainsi que les contractuels et les vacataires.
- **Dépenses de matériel et dépenses diverses** : Cette catégorie englobe les coûts liés à l'achat de fournitures de bureau, de matériel pédagogique et scientifique, ainsi que les dépenses diverses telles que les frais de déplacement, les honoraires professionnels, les frais de communication et autres dépenses nécessaires au fonctionnement de l'université.
- **Reste à payer personnel** : Il s'agit du solde restant à payer pour les dépenses liées au personnel, telles que les salaires ou les avantages sociaux, qui n'ont pas encore été réglées à la fin de l'exercice comptable.
- **Reste à payer exploitation** : Cette catégorie représente le solde restant à payer pour les autres dépenses d'exploitation, telles que les fournitures de bureau ou les frais divers, qui n'ont pas encore été réglées à la fin de l'exercice comptable.

Cette somme représente l'ensemble des coûts engagés par l'université pour soutenir ses activités courantes au cours de l'exercice comptable.

#### **4.2. Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement sont destinées à financer les projets d'investissement et les dépenses en capital de l'université. Elles contribuent à l'amélioration des infrastructures, à l'acquisition d'équipements et à d'autres initiatives visant à renforcer les capacités de l'institution. Voici les principales catégories de dépenses d'investissement :

- **Crédit de paiement** : Cette catégorie représente les paiements effectués au cours de l'exercice comptable pour financer des projets d'investissement, tels que la construction de nouveaux bâtiments, l'achat d'équipements ou l'amélioration des infrastructures existantes.
- **Report** : Il s'agit des dépenses reportées d'un exercice comptable précédent qui n'ont pas encore été réglées à la fin de l'exercice en cours. Ces dépenses peuvent inclure des projets d'investissement en cours de réalisation ou des engagements financiers antérieurs.

## **5. Caractéristiques de l'information comptable**

Le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC) est un ensemble de règles et de principes édictés par les autorités comptables marocaines pour encadrer la production et la présentation de l'information financière des entreprises. Il constitue le référentiel comptable de base au Maroc, fournissant un cadre normatif pour la comptabilité, l'établissement des états financiers et la certification des comptes. Dans le contexte de l'information comptable, le CGNC joue un rôle essentiel en apportant des lignes directrices claires et précises, garantissant ainsi l'uniformité et la fiabilité des données financières produites par les entreprises.

### **5.1. Normalisation comptable et harmonisation des pratiques**

Une des fonctions principales du CGNC est de promouvoir la normalisation comptable, c'est-à-dire l'adoption de règles et de principes comptables communs, cohérents et applicables à toutes les entités. Cette normalisation permet d'assurer la comparabilité des états financiers entre les entreprises, facilitant ainsi l'analyse financière, la prise de décision et l'évaluation de la performance économique. En harmonisant les pratiques comptables, le CGNC contribue à renforcer la transparence et la crédibilité de l'information financière, tant au niveau national qu'international (Benhayoun and MARGHICH 2018).

### **5.2. Cadre réglementaire et légal**

Le CGNC s'appuie sur un cadre réglementaire et légal solide, comprenant notamment la loi N°9-88 sur la comptabilité, ainsi que d'autres textes réglementaires et normatifs émis par les autorités comptables marocaines. Ce cadre fournit les fondements juridiques et institutionnels nécessaires pour l'application et le respect des normes comptables, tout en définissant les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la production et la certification de l'information financière.

### **5.3. Rôle dans la certification des comptes**

Dans le cadre de la certification des comptes, le CGNC définit les procédures et les normes à suivre par les commissaires aux comptes pour garantir l'intégrité et la fiabilité des états financiers. Il établit notamment les critères d'indépendance, de compétence et de diligence professionnelle des auditeurs, ainsi que les modalités de présentation des rapports d'audit. En fournissant un cadre normatif clair et rigoureux, le CGNC contribue à renforcer la confiance des parties prenantes dans la qualité et la véracité de l'information financière produite par les entreprises.

Le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC) occupe une place centrale dans le paysage comptable marocain, en fournissant un cadre normatif solide et cohérent pour la

production, la présentation et la certification de l'information financière. En promouvant la normalisation comptable, en assurant l'adaptation aux normes internationales et en garantissant l'intégrité des états financiers, le CGNC contribue à renforcer la transparence, la crédibilité et la confiance dans le système comptable marocain.

#### **5.4. Les pièces justificatives : Les états financiers**

Les pièces justificatives sont des documents originaux qui attestent de la réalité et de la légitimité des opérations comptabilisées. Elles comprennent les factures d'achat, les factures de vente, les contrats, les bons de commande, les relevés bancaires, etc. Ces documents fournissent les détails nécessaires sur chaque transaction, tels que la date, le montant, les parties impliquées et la nature de l'opération. Ils constituent une preuve tangible et vérifiable des activités commerciales de l'entreprise, et sont essentiels en cas de contrôle fiscal, d'audit ou de litige (ELHAMMA).

- **Les livres comptables :** Les livres comptables sont des registres dans lesquels sont consignées de manière ordonnée et systématique les opérations enregistrées à partir des pièces justificatives. Voici quelques-uns des principaux livres comptables utilisés :
- **Le journal général :** C'est le livre de première entrée, où sont enregistrées chronologiquement toutes les opérations comptables de l'entreprise. Chaque opération est enregistrée sous forme de "partie double", avec une inscription au débit et une au crédit, et est assortie d'une référence à la pièce justificative correspondante.
- **Le grand livre :** Il fait suite au journal général et consigne de manière systématique les mouvements des comptes de l'entreprise. Chaque opération enregistrée dans le journal est ventilée dans le grand livre selon les comptes appropriés, tels que les comptes d'achats, de ventes, de caisse, de banque, etc. Le grand livre permet ainsi de suivre l'évolution de chaque compte au fil du temps.
- **Le livre d'inventaire :** Ce livre répertorie de manière exhaustive tous les éléments du patrimoine de l'entreprise, tels que les actifs, les passifs et les capitaux propres. Il constitue une sorte de "photographie" du patrimoine à un moment donné, et est utilisé notamment pour l'établissement du bilan.
- **La balance :** La balance est un document récapitulatif qui compile les totaux des opérations enregistrées dans le grand livre, ainsi que les soldes de chaque compte.

Elle permet de vérifier l'exactitude des enregistrements comptables et de détecter d'éventuelles erreurs ou omissions.

En résumé, les pièces justificatives et les livres comptables sont des éléments fondamentaux de la comptabilité d'une entreprise, assurant la fiabilité, la traçabilité et la cohérence de l'information financière. Leur tenue rigoureuse et leur mise à jour régulière sont essentielles pour garantir la conformité aux normes comptables et pour fournir une base solide pour la prise de décision et le suivi financier de l'entreprise.

Les pièces justificatives :

### **5.5. Les états financiers**

Les états financiers représentent une synthèse complète et structurée de la situation financière, des performances et des flux de trésorerie d'une entreprise sur une période donnée, généralement d'un exercice comptable. Ils jouent un rôle essentiel dans la communication de l'information financière aux parties prenantes externes et internes, offrant une vision claire et objective de la santé financière et opérationnelle de l'entreprise. Dans cette section, nous allons explorer en détail les différentes composantes des états financiers et leur importance dans la prise de décision et la transparence financière.

- **Le bilan** : Le bilan est l'un des états financiers les plus fondamentaux, fournissant une photographie instantanée des actifs, des passifs et des capitaux propres de l'entreprise à une date donnée. Il présente une vue d'ensemble de ce que possède l'entreprise (actifs), ce qu'elle doit (passifs) et la valeur nette des ressources propres de l'entreprise (capitaux propres). Le bilan offre ainsi une perspective sur la santé financière à un moment précis, permettant aux parties prenantes de comprendre la structure financière de l'entreprise et son niveau de solvabilité.
- **L'état de résultat (CPC)** : L'état de résultat, également connu sous le nom de compte de résultat, présente les revenus, les charges et le résultat net de l'entreprise pour une période donnée, généralement un exercice comptable. Il permet de déterminer si l'entreprise a réalisé un bénéfice ou une perte au cours de la période concernée, en mettant en évidence les sources de revenus et les postes de dépenses. L'état de résultat fournit ainsi des informations précieuses sur la performance opérationnelle et la rentabilité de l'entreprise, aidant les parties prenantes à évaluer sa capacité à générer des bénéfices à partir de ses activités commerciales.

- **Le tableau de flux de trésorerie :** Le tableau de flux de trésorerie présente les flux de trésorerie entrants et sortants de l'entreprise au cours d'une période donnée. Il permet de suivre les mouvements de liquidités liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement de l'entreprise, offrant ainsi une vue d'ensemble de sa gestion de trésorerie. Le tableau de flux de trésorerie met en évidence la capacité de l'entreprise à générer des liquidités, à investir dans ses activités et à rembourser ses dettes, fournissant ainsi des indications importantes sur sa stabilité financière et sa pérennité à long terme.
- **Les notes aux états financiers :** Les notes aux états financiers fournissent des informations complémentaires et explicatives sur les postes figurant dans les états financiers, ainsi que sur les méthodes comptables utilisées pour les préparer. Elles permettent de clarifier et de préciser certains éléments financiers, de mettre en évidence les risques et les incertitudes liés aux activités de l'entreprise, et de fournir des détails supplémentaires sur sa situation financière et ses performances. Les notes aux états financiers sont donc essentielles pour une compréhension approfondie et éclairée de l'information financière présentée.

En résumé, les états financiers constituent un ensemble complet et structuré d'informations financières, fournissant une vue d'ensemble de la situation financière, des performances et des flux de trésorerie d'une entreprise. Leur élaboration et leur présentation fidèles sont essentielles pour assurer la transparence, la fiabilité et la comparabilité de l'information financière, permettant aux parties prenantes de prendre des décisions éclairées et de comprendre pleinement la performance et la santé financière de l'entreprise.

## **7. Les utilisateurs internes et Externes de l'information comptable**

### **7.1. Les utilisateurs internes de l'information comptable**

Dans le contexte des universités, les utilisateurs internes de l'information comptable jouent un rôle crucial dans la gestion stratégique et opérationnelle de l'institution. Voici comment les actionnaires, les propriétaires et les dirigeants utilisent cette information dans le cadre spécifique des universités :

- **Les membres du conseil d'université et du conseil d'établissement :** Dans le cas des universités, les membres élus peuvent être représentés dans les organes de gouvernance tels que le conseil d'université, le conseil de gestion ou les organismes de tutelle. Ces parties prenantes s'intéressent principalement à la performance

financière de l'université pour prendre des décisions stratégiques. Ils utilisent les données financières pour évaluer la rentabilité de l'institution, son rendement sur investissement et sa capacité à générer des revenus suffisants pour soutenir ses activités. Ces informations sont cruciales pour déterminer si les actionnaires choisissent de maintenir leur investissement dans l'université ou s'ils envisagent d'augmenter ou de diminuer leur participation. Les propriétaires, ayant un intérêt plus direct et potentiellement plus important dans l'université, sont susceptibles de rechercher des informations plus détaillées et plus régulières sur sa performance financière, afin de mieux comprendre son fonctionnement et ses perspectives d'avenir.

- **Les dirigeants :** Les dirigeants des universités, y compris les présidents, les doyens et les directeurs administratifs, utilisent également l'information comptable pour prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Cependant, leur utilisation de l'information comptable diffère de celle des actionnaires et des propriétaires. Plutôt que de se concentrer uniquement sur la performance financière globale de l'université, les dirigeants utilisent une forme spécifique de comptabilité, appelée comptabilité analytique ou comptabilité de gestion. Cette comptabilité est plus orientée vers l'action et leur permet d'analyser les marges et les coûts par activités, programmes académiques, services ou départements. Par exemple, les dirigeants peuvent utiliser l'information comptable pour évaluer la rentabilité de différents programmes d'études, identifier les sources de revenus les plus rentables, allouer les ressources de manière efficace et prendre des décisions économiques éclairées pour optimiser les performances de l'université dans son ensemble.

## 7.2. Les utilisateurs externes de l'information comptable

Dans le contexte des universités, les utilisateurs externes de l'information comptable comprennent diverses parties prenantes qui s'intéressent à la santé financière, à la viabilité et à la gouvernance de l'institution. Voici comment les fournisseurs, les clients et les employés utilisent cette information dans le contexte spécifique des universités :

- **Les fournisseurs :** Les fournisseurs de biens et services pour les universités ont un intérêt financier direct dans la stabilité et la solvabilité de l'institution. Pour eux, la capacité de l'université à honorer ses engagements financiers est cruciale pour maintenir une relation commerciale durable. En examinant les états financiers et les rapports de

gestion de l'université, les fournisseurs peuvent évaluer la santé financière de l'institution, sa capacité à payer ses factures à temps et son niveau d'endettement. Une université bien gérée et financièrement saine est perçue comme un partenaire commercial fiable, ce qui peut conduire à des relations commerciales plus solides et à des conditions de crédit plus avantageuses pour l'université.

- **Les clients :** Les clients des universités, tels que les étudiants et les parents d'élèves, sont profondément concernés par la qualité des services éducatifs offerts par l'institution, mais aussi par sa stabilité financière. Les étudiants et leurs familles investissent souvent des sommes considérables dans leur éducation, et ils veulent s'assurer que l'université est en mesure de fournir une expérience éducative de qualité pendant toute la durée de leurs études. Les organismes subventionnaires, tels que les agences gouvernementales et les fondations, peuvent également utiliser l'information comptable pour évaluer la performance de l'université dans la réalisation de ses missions éducatives et de recherche. Ils peuvent examiner les états financiers pour s'assurer que les ressources sont utilisées de manière efficace et efficiente, et que l'université est en mesure de continuer à remplir son mandat éducatif à long terme.
- **Les employés :** Les employés de l'université sont également des utilisateurs externes importants de l'information comptable. Pour eux, la santé financière de l'université est étroitement liée à la sécurité de leur emploi, à leurs avantages sociaux et à leurs perspectives de carrière. Les enseignants et le personnel administratif peuvent utiliser les états financiers pour évaluer la stabilité de l'institution, la viabilité de son modèle financier et sa capacité à maintenir un environnement de travail stable et favorable. Ils peuvent également surveiller les tendances financières et les performances de l'université pour anticiper d'éventuelles réductions budgétaires, des changements dans les politiques de rémunération ou des opportunités de croissance professionnelle. En fin de compte, une université financièrement saine est plus susceptible d'offrir un environnement de travail attractif, avec des possibilités d'avancement professionnel et de développement pour ses employés.

En conclusion, les fournisseurs, les clients et les employés sont des parties prenantes externes essentielles pour les universités, et ils utilisent l'information comptable pour évaluer la stabilité financière, la solvabilité et la performance globale de l'institution. Une communication transparente et fiable de l'information financière est essentielle pour maintenir la confiance et

la crédibilité de l'université auprès de ces parties prenantes externes, ce qui contribue à renforcer sa réputation, sa compétitivité et sa durabilité à long terme.

Explorons davantage le rôle du gouvernement, des entreprises concurrentes et des banques en tant qu'utilisateurs externes de l'information comptable des universités :

- **Le gouvernement et les autorités fiscales :** Le gouvernement, par le biais de ses autorités fiscales, s'intéresse principalement aux aspects fiscaux des universités. Les autorités fiscales veillent à ce que les universités respectent les obligations fiscales en matière d'impôts sur le revenu, de taxes foncières et autres taxes applicables. Elles s'appuient sur les états financiers pour évaluer la conformité fiscale de l'université et la précision des chiffres déclarés. Pour le gouvernement, les impôts perçus sur le bénéfice des universités sont une source de revenus importante, qui contribue au financement des services publics et des infrastructures. Par conséquent, il est essentiel pour les autorités fiscales de s'assurer que les universités respectent les règles fiscales en vigueur et paient leur juste part d'impôts.
- **Les universités concurrentes :** Les établissements concurrents peuvent utiliser l'information comptable des universités pour évaluer le secteur de l'éducation supérieure et identifier les tendances du marché. Elles peuvent comparer les performances financières des différentes universités pour évaluer leur propre position concurrentielle et identifier les opportunités d'amélioration. Par exemple, une université dont les coûts d'exploitation sont plus faibles ou dont les résultats académiques sont meilleurs peut servir de modèle d'excellence pour d'autres institutions. Les entreprises concurrentes peuvent également surveiller les investissements et les initiatives stratégiques des universités pour anticiper les tendances du marché et prendre des décisions éclairées concernant leurs propres activités.
- **Les banques et les créanciers :** Les banques et les créanciers, y compris les institutions financières et les investisseurs, s'intéressent à la santé financière des universités lorsqu'ils envisagent d'accorder des prêts ou de fournir un financement. Ils examinent les états financiers et les rapports de gestion pour évaluer la solvabilité de l'université, son niveau d'endettement, sa capacité à générer des liquidités et son potentiel de bénéfice net. Les banques utilisent ces informations pour évaluer le risque de prêt associé à l'université et déterminer les termes et conditions du prêt, tels que les taux d'intérêt, les garanties et les échéances de remboursement. Une université présentant

une situation financière solide et des perspectives de croissance est plus susceptible d'obtenir un financement favorable, tandis qu'une université en difficulté financière peut rencontrer des difficultés à obtenir du crédit ou à négocier des conditions de prêt avantageuses.

Le gouvernement, les entreprises concurrentes et les banques sont des utilisateurs externes importants de l'information comptable des universités, chacun utilisant cette information pour des finalités spécifiques telles que l'évaluation de la conformité fiscale, l'analyse concurrentielle et la prise de décision en matière de financement. Une communication transparente et fiable de l'information financière est essentielle pour maintenir la confiance et la crédibilité de l'université auprès de ces parties prenantes externes, ce qui contribue à renforcer sa réputation, sa compétitivité et sa durabilité à long terme.

### **7.3.Comptabilité de fin d'exercice :**

Avant l'élaboration des états financiers annuels, un travail préliminaire doit être effectué, connu sous le nom de comptabilité de fin d'exercice. Ce processus comprend plusieurs étapes importantes spécifiques aux universités. Tout d'abord, il implique la constatation et la comptabilisation des amortissements, qui représentent la répartition des coûts d'actifs tels que les équipements et les infrastructures sur leur durée de vie utile. Ensuite, il inclut également la comptabilisation des provisions, telles que les provisions pour créances douteuses ou les provisions pour risques et charges, visant à anticiper les engagements futurs de l'université. De plus, la comptabilité de fin d'exercice implique l'application du principe de séparation des exercices, qui consiste à répartir les charges et les produits sur les exercices pertinents pour refléter de manière appropriée l'incidence financière de ces transactions. Enfin, elle comprend le calcul et la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés, le cas échéant, conformément aux réglementations fiscales en vigueur.

### **7.4.Organisation des traitements comptables**

Dans le cadre universitaire, l'organisation des traitements comptables peut suivre une approche similaire au système classique utilisé dans d'autres secteurs. Pour ce faire, l'utilisateur, qu'il soit comptable ou gestionnaire financier, commence par identifier la nature de l'opération à enregistrer, comme les ventes (frais de scolarité, logement, repas), les achats (fournitures, matériel pédagogique), les mouvements de trésorerie (dépôts, retraits) et les opérations diverses (ajustements comptables). Ensuite, il saisit ces opérations dans le système comptable de l'université, incluant la date, le compte concerné, le montant, et autres informations pertinentes.

Une fois saisies, ces données sont consultables à tout moment pour générer des rapports financiers précis, du bilan aux rapports spécifiques aux besoins universitaires.

#### **7.5.Utilisation de logiciels comptables :**

Pour faciliter ce processus, les universités peuvent utiliser des logiciels comptables spécialement conçus pour répondre à leurs besoins. Ces logiciels permettent souvent une saisie simplifiée des opérations, automatisent certains processus comptables récurrents, fournissent des fonctionnalités de génération de rapports avancées, et offrent une meilleure visibilité et un meilleur contrôle sur les finances de l'université.

En résumé, l'organisation des traitements comptables dans une université suit une approche similaire au système classique, avec une identification préalable de la nature des opérations, une saisie minutieuse des données, et une consultation régulière des informations financières. L'utilisation de logiciels comptables adaptés peut améliorer l'efficacité et la précision de ce processus, permettant ainsi aux universités de gérer efficacement leurs finances et de prendre des décisions éclairées pour atteindre leurs objectifs financiers et académiques.

#### **7.6.Les autres systèmes de fonctionnement**

Dans le contexte universitaire, l'utilisation de systèmes plus évolués tels que les ERP (Enterprise Resource Planning) et la dématérialisation peut apporter des avantages significatifs en termes d'efficacité opérationnelle et de gestion financière. Explorons ces systèmes plus en détail :

- **ERP (Enterprise Resource Planning) :** Les ERP sont des systèmes informatiques intégrés conçus pour gérer et automatiser les processus commerciaux et opérationnels d'une organisation, y compris les universités. Ces systèmes regroupent généralement plusieurs modules fonctionnels, tels que la gestion des finances, des ressources humaines, des achats, de la logistique, etc.

Dans le contexte universitaire, un ERP pourrait intégrer des modules spécifiques tels que la gestion des inscriptions des étudiants, la planification des cours, la gestion des ressources humaines (RH), la gestion financière, la comptabilité, etc. L'avantage principal des ERP est l'intégration de ces différents modules dans un seul système, ce qui permet une meilleure coordination et une meilleure communication entre les différents départements et processus de l'université.

En ce qui concerne la comptabilité, un ERP peut simplifier le processus de saisie des opérations en automatisant le transfert des données des modules opérationnels (par exemple, les inscriptions des étudiants, les paiements des frais de scolarité) vers les modules comptables.

Cela réduit le risque d'erreurs et accélère le traitement des transactions financières. De plus, les fonctionnalités de reporting avancées des ERP permettent aux responsables universitaires de générer facilement des rapports financiers détaillés pour évaluer la performance financière de l'université et prendre des décisions éclairées.

### **8. Dématérialisation :**

La dématérialisation consiste à transformer les documents et les processus papier en versions électroniques, ce qui permet de réduire la dépendance aux supports physiques et d'améliorer l'efficacité des opérations. Dans le contexte universitaire, la dématérialisation peut concerner plusieurs aspects, notamment la gestion des documents administratifs, la gestion des archives, la facturation électronique, etc.

En ce qui concerne la comptabilité, la dématérialisation des processus peut simplifier la gestion des documents financiers tels que les factures, les relevés bancaires, les contrats, etc. Les documents électroniques peuvent être stockés de manière sécurisée dans un système de gestion documentaire (SGD) ou un ERP, ce qui facilite l'accès, la recherche et la gestion des informations financières de l'université.

En résumé, l'utilisation de systèmes plus évolués tels que les ERP et la dématérialisation peut transformer la gestion comptable des universités en simplifiant les processus, en améliorant l'efficacité opérationnelle et en fournissant des informations financières précises et opportunes pour prendre des décisions stratégiques. En adoptant ces technologies, les universités peuvent moderniser leurs opérations et mieux répondre aux défis financiers et administratifs auxquels elles sont confrontées.

### **Conclusion :**

La gestion comptable dans les universités revêt une importance suprême pour garantir leur stabilité financière, leur transparence et leur efficacité opérationnelle. Tout au long de cet article, nous avons exploré en profondeur les multiples facettes de cette gestion, des défis auxquels elle est confrontée aux stratégies émergentes qui la transforment. En concluant cette étude, nous pouvons mettre en lumière plusieurs perspectives et apports théoriques et managériaux significatifs.

Premièrement, il est évident que les universités sont confrontées à des défis uniques dans leur gestion comptable, tels que la diversité des sources de financement, les exigences réglementaires complexes et la nécessité de concilier impératifs financiers et missions éducatives et de recherche. Ces défis sont étroitement liés aux concepts théoriques de la comptabilité publique et de la comptabilité des organisations à but non lucratif. En intégrant

ces concepts théoriques dans leur approche de la gestion comptable, les universités peuvent mieux comprendre les dynamiques financières qui les influencent et développer des stratégies adaptées à leur contexte spécifique.

Deuxièmement, les universités cherchent activement à innover dans leur gestion comptable en adoptant des solutions technologiques avancées telles que les systèmes ERP intégrés et la dématérialisation des processus comptables. Ces avancées sont étroitement liées aux théories de la gestion du changement et de la transformation organisationnelle, qui mettent en évidence l'importance de l'adaptation et de la flexibilité face à l'évolution des environnements organisationnels. En appliquant ces théories, les universités peuvent mieux gérer les transitions vers de nouveaux systèmes et pratiques comptables, tout en minimisant les perturbations et en maximisant les bénéfices.

Enfin, les perspectives futures de la gestion comptable universitaire sont prometteuses, avec des opportunités d'amélioration continues et des innovations à venir. Les universités peuvent continuer à explorer de nouvelles approches pour renforcer leur transparence financière, optimiser leur allocation des ressources et améliorer leur efficacité opérationnelle. En investissant dans la recherche et le développement de pratiques comptables novatrices, les universités peuvent rester à la pointe de la gestion financière et contribuer de manière significative à leur mission éducative et de recherche.

En conclusion, la gestion comptable dans les universités est un domaine complexe et dynamique qui nécessite une compréhension approfondie des concepts théoriques, une adaptation aux changements organisationnels et une volonté d'innover. En intégrant ces perspectives et apports théoriques et managériaux, les universités peuvent renforcer leur positionnement financier, améliorer leur transparence et leur responsabilité, et poursuivre leur mission d'excellence académique et de contribution à la société.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Benhayoun, I. and A. MARGHICH (2018). "LE CGNC ET LA NORME IFRS POUR PMES: ETUDE COMPARATIVE ENTRE LES PRINCIPES, CONCEPTS, ÉTATS FINANCIERS ET LEURS ÉLÉMENTS." Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit 2(2).

Drouiche, L. (2023). "La responsabilité sociale dans les universités marocaines: communication et engagement." Projectics/Proyéctica/Projectique 36(3): 95-108.

ELHAMMA, A. "Cinquante ans des normes comptables internationales IAS/IFRS: adoption, conséquences et où en est-on au Maroc?".

- Fouad, O., I. ASRAOUI and Z. O. ALAOUI (2020). "Gestion budgétaire et responsabilités des gestionnaires des universités Marocaines." Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit 4(2).
- G. altbach, P. (2007). "Périphéries et centres: les universités de recherche dans les pays en développement." Politiques et gestion de l'enseignement supérieur(2): 123-150.
- Giauque, D. and Y. Emery (2008). Repenser la gestion publique: bilan et perspectives en Suisse, Collection le savoir suisse.
- Hoerner, C. (2020). "Le nouvel esprit de l'université: une institution au défi de la troisième mission."
- Ibouazzaouine, Y. (2019). "Les enjeux de la réforme de la comptabilité publique au Maroc."
- Idrissi Chouahdi, A. (2019). "Les conditions d'applications des normes IPSAS au Maroc en comparaison avec la Belgique."
- Maghni, B. (2018). Analyse de la dynamique d'innovation en oléiculture dans la wilaya de Béjaïa: déterminants et perspectives, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa (Algérie).
- Mignerat, M. (2023). "Manuel ADM1770-Application des technologies de l'information en gestion (version 2)."
- Nonki Tadida, E. Z. (2023). "Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques: pivot de la lutte contre la corruption."